



VJ11C260183.00

**EXPÉDITION**

# PROCÈS-VERBAL D'INVENTAIRE

22.1.2026

Liquidation judiciaire du 14.1.2026

**CARCASSONNE, 2 rue du Préfet Eugène Poubelle**  
**Inventaire des actifs de SAS DOMAINE D'HERMINIS**



Le vingt-deux janvier deux mille vingt six

**A la demande de :**

Madame la greffière en chef du Tribunal de Commerce de Carcassonne situé 34 rue de Strasbourg à CARCASSONNE (11000),

**Agissant en vertu :**

Du jugement rendu par le Tribunal Judiciaire/de commerce de CARCASSONNE en date du 16 janvier 2026 au terme duquel une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte à l'encontre de SAS DOMAINE D'HERMINIS, immatriculée sous le numéro 851097394 et dont le siège est 2 rue du Préfet Eugène Poubelle à CARCASSONNE (11000), me permettant à l'effet de dresser l'inventaire de ses actifs mobiliers.

**Ce à quoi déferant :**

*Je soussigné, Arnaud DURAND, Commissaire de Justice associé de l'étude AJC, dont le siège est 6 rue de la République à CARCASSONNE, titulaire de l'Office sis 6 rue de la République à CARCASSONNE (11000)*

Certifie m'être rendu, 2 rue du Préfet Eugène Poubelle à CARCASSONNE (11000), où en présence de monsieur Mickael TARDIF, j'ai dressé l'inventaire qui suit :



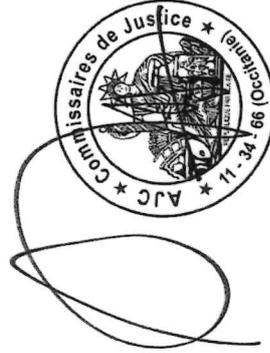
Désignation		VE	VR
	Percolateur de café 10 l		
			
	Lot de 100 chaises empilables en plastique blanc		
Lot de 10 tables pliantes, plateaux polyéthylène et pieds métalliques			
<b>TOTAL</b>			



Le représentant légal, à qui il est oralement rappelé que toutes omissions ou dissimulations seraient pénalement sanctionnées, me déclare :

- qu'aucun matériel ou équipement ne fait l'objet d'un dépôt, d'un gage, d'un leasing ou tout autre droit réel accessoire.
- que ni contrat ni bon de livraison contenant une clause de réserve de propriété n'ont été souscrits.
- qu'il n'a rien oublié ni dissimulé.

Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé, sur deux pages, le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.



Arnaud DURAND, Commissaire de Justice associé

*Coût : tel qu'il est indiqué sur l'original annexé au rang des minutes de l'étude.*

